

A l'attention de l'ensemble du personnel de la SPL ESTIVAL

L'intersyndical FO /CGTR/CFDT informe les salariés de la SPL estival que leurs élus représentants du personnel et délégués syndicaux **ne participeront pas à la réunion du CSE du 2 novembre 2023**. En effet, nous refusons tout plan de restructuration qui a pour seul objectif la mort sociale des emplois de la SPL.

Le 29 octobre 2023, lors de son intervention à la radio Réunion la 1ère, le président de la CIREST, M. SELLY, a de nouveau menti aux auditeurs, aux salariés de la SPL en évoquant que la situation actuelle est le fruit de dérives du passé, et avoir fait le nécessaire (lancer l'audit) dès juin 2023.

Sur ce point, doit-on rappeler au Président que ces dérives du passé étaient plus que connues par le Président SELLY et les membres du Conseil d'Administration ?

- CA septembre 2021 : l'élue FO informe le CA des dérives du PDG
- En 2021, le président de la Cirest n'approuve pas le rapport de gestion d'Alamelou car "il souhaite des explications complémentaires"
- Réalisation d'un Audit organisationnel en 2021-2022 qui a été présenté en présence du président de la Cirest en avril 2022. M. Selly dira même qu'il n'hésitera pas à « tirer sur les oreilles du PDG s'il fait encore n'importe quoi » (*vous l'avez tous entendu !!!!*)
- Lors de la transformation de la SEM en SPL en février 2022, le président de la Cirest a dit "réitérer sa confiance au PDG sortant",
- Lors du dernier trimestre 2022, la Cirest a versé plus de 800 000€ à la SPL pour une régularisation d'indexation des années 2019 et 2020. Une question à M le Président, d'après vous c'était juste dans le but de régulariser ou de combler une partie du déficit ?
- En septembre 2022, la directrice de développement, l'actuelle DG, informe la cirest que la SPL ne dépense plus que ce qu'elle gagne. Alors toujours pas au courant Monsieur le Président ?
- 27 mars 2023, les lanceurs d'alerte adressent un courriel à l'ensemble du CA sur les dérives de la SPL
- Etc

Autre point, lors de son intervention, le président Selly a évoqué qu'il y aura une négociation avec les organisations syndicales sur le PSE alors même que ce PSE a été fait de manière UNILATERAL en un temps record, c'est-à-dire sans concertation avec les représentants du personnel. Or, la direction, avec l'aval des membres du CA, a fait valoir l'art 631-17 du code du commerce pour faire prévaloir le caractère urgent du PSE, à savoir qu'en une seule réunion, la direction va « dégager des agents ».

Au regard de ces éléments, et dans la mesure où nous refusons de cautionner un plan injuste, où la seule volonté de la direction, avec l'aval des politiques, SELLY, PANAMBALOM, PAYET, MARIAYE, PAPAYA, FOUASSIN, ALBUFFY, BOULEVART, est de mettre des agents à la porte, nous, FO, CGTR et CFDT, ne serons pas présents au CSE de ce jeudi. **AUCUN AVIS SUR CE PSE A LA TETE !!!!!!!!!!!**

En signant le 28 avril 2023 un contrat de convention de service public "in House" (CSP) à 6.35€ le km au lieu d'un coût moyen entre 11 et 15€, (contre 8.75€ en SEM), en fermant les yeux sur les dérives signalées depuis 2021, la direction de la SPL et les élus de la CIREST ont délibérément signer la casse sociale de dizaines d'emplois.

Les élus de l'intersyndical restent mobilisés, et demandent l'annulation du PSE et le report de la réunion du jeudi 02 novembre pour après les élections professionnelles avec les nouveaux futurs élus du CSE.

AUCUN LICENCIEMENT COMME CADEAU DE NOEL POUR UN SALARIE DE LA SPL.

Sarah LAMBERT
FO

M Joe BOYER
FO

Thierry HOAREAU
CGTR

Stéphane VIRASSAMY
CFDT